

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication CLAYSON	Type B 070	Fiche d'homologation N° CH 5178 16
---	----------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur SPERRY RAND BELGIUM N.V., B-8210 Zedelgem (B)  
 Identification "8070" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à l'avant, à droite sur le cadre de la plateforme du poste de commande  
 N° du châssis à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière  
 Ident. du moteur "OM 352 A" au centre sur bloc, plaquette  
 Importateur princ. R. GRUNDER & CIE SA, 1217 Meyrin / Filiale: 6287 Aesch / LU  
 Véhicule homologué 4 202 023 Signes fixes dans code du type 8070

<b>Chassis</b>				<b>Moteur</b>				
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	MERCEDES	Type	OM 352 A	
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, 8 roues AR			Construction	en ligne	Temps	4	
Transmission	**)			Carburant	D	Position	au centre	
Nombre de vitesses	4 sans paliers			Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6	
Frein de service	hydraulique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur les roues avant,			Alésage	97	Course	128	
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur les roues avant			Cylindrée	5675	CV-impôt	28,89	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Puissance en CV	103 kW	a/t/min	2330	
Ralentisseur	-			Bruit à proximité	96	dB/A	a/t/min	2400
Contrôle 2 circ.	-			Silencieux	1 = 510 x Ø 180 mm			
				Mesure des gaz	BOSCH noirissement 2,8 (70%) Bacharach 6,0			

<b>Carrosserie</b>	moissonneuse-batteuse +++)			<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Nombre de portes	Indic. vit.			Poids à vide	4700	2300	7000
Ceintures sécurité	Rétroviseur			Charge utile			
Cale	1 = 430x190x240 mm			Poids total	4700	2300	7000
Antivol	-			Garantie fabr.	5300	2700	8000
Nombre de places	1	av	centre	Dimens. pneus	23,1 - 26	13,0/65 - 18	(Variantes ++)
Dimensions	int.	ext.	Empattements	Ply / bar	12 / 1,7	8 / 2,4	voir
Longueur	7360			Charge	7220	3230	remarques)
Largeur	3110			pour V max	25	25	
Hauteur	3770			Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat.	Voies		Garantie poids remorquable sans frein			
	av	2510		Garantie poids de l'ensemble			
	ar	2760		Poids remorquable testé			
		Braquage	g 13600	Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/hr		
Distance volant - vers l'avant du véhicule			d 13900	Vitesse maximale testée	20 km/hr		

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av /lat. 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux complément.	feu de danger CH 1 1280 03/04 + 2 lampes de travail	
Eclairage plaque		
Essuie-glace		avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA CH 5 0201 04	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	C L A Y S O N		8070
Homologation N°	CH	5178 16	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	7000	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	28,89
Poids total	7000	Cylindrée	5673

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : largeur 3110 mm.
- \*\* ) Transmission : variateur avec boîte mécanique à 4 vitesses ou entraînement hydrostatique avec boîte mécanique à 4 vitesses.
- + ) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. M4 = 85,5 dB/A.
- ++) Variante de pneus : AV = 23.1 - 30 10 PR charge 7490 (1,4) V-max. 25 km/h  
 18.4 - 30 12 PR 6360 (2,3) 30 km/h  
 AR = 16.0/70-20 8 PR 6030 (2,5) 25 km/h
- +++ ) Carrosserie : sur demande avec cabine fermée  
 équipement selon l'OCE, doit être contrôlé.
- §) Équipement : la largeur et les voies varient selon les pneus et les jantes;  
 la distance des feux depuis le bord doit être contrôlée;  
 la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'arrière du véhicule; les supports des feux AR, tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 138 - protection : tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 139 - doit être enlevée avant la course: la table de coupe;
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être remontée, la cheminée de vidange doit être rentrée.

Lieu et date de l'homologation Zedelgom, 03.-07.04.78 / Meyrin 25.04.78

Homologation fédérale des types de véhicules